



Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'enseignants et de plusieurs personnels de l'**école de RUFFEC** pour le mardi 31 mars, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse n'est pas en mesure d'assurer le service de garderie périscolaire le matin.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis à 9h00.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute** à LE BLANC pour les élèves dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'enseignants et de plusieurs personnels de l'**école de RUFFEC** pour le mardi 31 mars, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse n'est pas en mesure d'assurer le service de garderie périscolaire le matin.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis à 9h00.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute** à LE BLANC pour les élèves dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'enseignants et de plusieurs personnels de l'**école de RUFFEC** pour le mardi 31 mars, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse n'est pas en mesure d'assurer le service de garderie périscolaire le matin.

Les enfants non concernés par la grève seront accueillis à 9h00.

La Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse organisera une garderie dans le cadre du **droit d'accueil à l'école maternelle Ville Haute** à LE BLANC pour les élèves dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

- L'accueil et la récupération des élèves se feront à 8h30-11h55 et 13h20-16h15
- La garderie périscolaire accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
- Le service de restauration sera assuré.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.